



**« Accès livre. Lire sans handicap avec le numérique »** Dans le cadre de sa politique d'intégration des personnes handicapées, le **ministère de la Culture et de la Communication** (DGMIC, Service du livre et de la lecture) offre la possibilité à des **exposants œuvrant pour le développement de la lecture des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap** de présenter leurs services et leurs projets sur un stand collectif, intitulé « **Accès livre. Lire sans handicap avec le numérique** » (**emplacement R10**).

Les structures présentes sur le stand sont :

- [\*\*La Bibliothèque nationale de France/PLATON\*\*](#)
- [\*\*L'Association Valentin Haüy\*\*](#)
- [\*\*BrailleNet\*\*](#)
- [\*\*Le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes\*\*](#)
- [\*\*L'International Visual Theatre\*\*](#)
- [\*\*Les Doigts qui rêvent\*\*](#)
- [\*\*Mes mains en or\*\*](#)
- [\*\*L'European Digital Reading Lab \(EDR Lab\)\*\*](#)
- [\*\*La Cité des Sciences et de l'Industrie \(Universcience\)\*\*](#)

Le stand présente plus particulièrement les **dispositions en matière de prise en compte du handicap introduites dans le projet de loi relative à la « liberté de création, l'architecture et le patrimoine »**, actuellement en discussion au Parlement, et plus généralement les **problématiques de l'accessibilité des livres numériques**, de l'interopérabilité et de ses bénéfices pour l'ensemble des lecteurs de livres numériques.

**Le stand est destiné à la fois au grand public et aux professionnels du livre et de la lecture**. Il a pour objectifs de :

- sensibiliser et informer le grand public et les professionnels aux enjeux de l'accès à l'écrit pour les publics empêchés de lire ;
- faire connaître l'édition adaptée : définition, usages, éditeurs et diffuseurs ;
- faire connaître l'action du Ministère de la culture et de la communication en faveur de la lecture des publics empêchés de lire.

Crédits image :  
conception du stand : Atelier 3.14 / Béatrice Besse  
graphisme stand : Stéphanie Dozol

## Sites internet utiles

### **Ministère de la Culture et de la Communication, Service du livre et de la lecture**

#### *Rubrique Livre, lecture et accessibilité*

[www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Livre-lecture-et-accessibilite](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Livre-lecture-et-accessibilite)

La politique du ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'accès au livre et à la lecture des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

#### *Commission nationale Culture et handicap*

[www.culture.gouv.fr/handicap](http://www.culture.gouv.fr/handicap)

Une instance de dialogue et de consultation entre les ministères chargés de la culture et des personnes handicapées, les principales associations de handicapés et le milieu culturel.

#### *L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées*

[www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Economie-du-livre/Exception-handicap-au-droit-d-auteur](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Economie-du-livre/Exception-handicap-au-droit-d-auteur)

Le dispositif légal de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées et son fonctionnement.

### **PLATON (PLAte-forme de Transfert des Ouvrages Numériques)**

[www.bnf.fr/fr/acces\\_dedies/acteurs\\_sociaux/a.edition\\_adaptee\\_pme.html](http://www.bnf.fr/fr/acces_dedies/acteurs_sociaux/a.edition_adaptee_pme.html)  
<https://exceptionhandicap.bnf.fr>

La plate-forme PLATON, mise en service par la BnF afin de transmettre les fichiers numériques des éditeurs aux structures habilitées pour la transcription/adaptation dans le cadre de l'exception handicap au droits d'auteur.

### **Association des bibliothécaires de France (ABF), commission Accessibib**

[www.abf.asso.fr/2/67/144/ABF/commission-handicaps-presentation?p=4&p2=2](http://www.abf.asso.fr/2/67/144/ABF/commission-handicaps-presentation?p=4&p2=2)

Un lieu d'échange et de partage d'expériences dans le domaine du handicap au sein des bibliothèques.

Blog Accessibib : [accessibibabf.wordpress.com](http://accessibibabf.wordpress.com)

Page FaceBook : <https://fr-fr.facebook.com/accessibib>

### **ALPHABib**

[www.bpi.fr/inclusion/alphabib](http://www.bpi.fr/inclusion/alphabib)

Le site collaboratif du réseau des professionnels des bibliothèques en charge de services dédiés à l'accueil des personnes handicapées, animé par la mission lecture et handicap de la Bibliothèque publique d'information.

### **Daisy dans vos bibliothèques (Association Valentin Haüy)**

[daisy.avh.asso.fr/?q=content/Daisy\\_dans\\_vos\\_bibliotheques\\_2016](http://daisy.avh.asso.fr/?q=content/Daisy_dans_vos_bibliotheques_2016)

Un projet porté par l'Association Valentin Haüy, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication pour accompagner des bibliothèques publiques dans leur démarche d'ouverture aux publics handicapés « empêchés de lire »

## ■ Principaux acteurs de l'édition adaptée

### **Association Valentin Haüy (AVH)**

[www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

5, Rue Duroc – 75 353 PARIS CEDEX 07

Tel. : 01 44 49 27 27 / Email : [mediatheque@avh.asso.fr](mailto:mediatheque@avh.asso.fr)

### **Association BrailleNet**

[www.brailenet.org](http://www.brailenet.org)

12 bis avenue Maurice Thorez – 94 200 Ivry sur Seine

Tél. + 33 1 85 09 05 13

### **Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (GIAA)**

[www.giaa.org](http://www.giaa.org)

5, avenue Daniel Lesueur – 75 007 PARIS

Tél. : 01 47 34 30 00

### **Benjamins media**

[www.benjamins-media.org](http://www.benjamins-media.org)

5, rue de l'École de médecine – 34 000 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 52 98 42 / 06 20 97 27 05 / Email: [contact@benjamins-media.org](mailto:contact@benjamins-media.org)

### **Les Doigts qui rêvent**

[www.ldqr.org](http://www.ldqr.org)

11, bis rue de Novalles – 21 240 TALANT

Tél. : 03 80 59 22 88 / Email : [ldqr@wanadoo.fr](mailto:ldqr@wanadoo.fr)

### **Mes mains en or**

[www.mesmainsenor.com](http://www.mesmainsenor.com)

12-14, rue des Carriers – 87 000 LIMOGES

Tél. : 06 75 37 19 47 / Email : [mesmainsenor@hotmail.fr](mailto:mesmainsenor@hotmail.fr)

### **Universcience**

[www.universcience.fr](http://www.universcience.fr)

[www.cite-sciences.fr](http://www.cite-sciences.fr)

30, avenue Corentin Cariou – 75 019 PARIS

Tél. : 01 40 05 75 75

### **International Visual Theatre (IVT)**

[www.ivt.fr](http://www.ivt.fr)

7 Cité Chaptal – 75 009 PARIS

Tél. : 01 53 16 18 18 / Email : [contact@ivt.fr](mailto:contact@ivt.fr)

### **Banque de données de l'édition adaptée (BDEA)**

[www.inja.fr/bdea](http://www.inja.fr/bdea)

Institut National des Jeunes Aveugles - 56, boulevard des Invalides - 75007 PARIS

Tél. : 01 44 49 35 35 / Email : [accueil@inja.fr](mailto:accueil@inja.fr)

# Lecture et handicaps

Les situations de handicap face au livre et à la lecture sont diverses, elles nécessitent des réponses et un accompagnement adaptés en fonction des besoins.

15 % de nos concitoyens sont en situation de handicap sévère à profond. Un handicap ne se voit pas toujours : 80 % des handicaps sont invisibles.

Les sites Internet publics doivent également répondre aux critères d'accessibilité du Référentiel général d'accessibilité des Administrations (RGAA 3.0).

## Déficience visuelle

Plus de 1 million de personnes sont aveugles ou très malvoyantes. 65 % sont des personnes âgées qui ont besoin d'être accompagnées vers des solutions numériques de lecture, notamment à travers le réseau des bibliothèques publiques. Outre les ouvrages tactiles, en relief et en braille, on privilégiera les livres audio, en particulier au format Daisy.

## Surdité

1,7 millions de personnes en France sont sourdes ou très malentendantes (chiffres INSEE 2008). 5 % seulement d'entre elles accèdent à l'Enseignement supérieur. Le taux d'illettrisme de ces personnes est bien supérieur à la moyenne nationale. La maîtrise de la langue française est le principal enjeu, qui peut passer par une éducation bilingue français / langue des signes française (LSF). La LSF a été reconnue comme une des langues de France par la loi du 11 février 2005.

## Troubles moteurs

Le principal besoin des publics concernés est l'accès aux bâtiments et aux différents espaces. Les solutions numériques de lecture peuvent également répondre à certains types de besoins, comme le défilement des pages, la commande des menus ou la vocalisation des textes.

## Troubles DYS

DYS = dyslexie, dyspraxie...

Certains de ces troubles très divers rendent plus difficile l'assimilation de l'écrit.

Le principal besoin des publics concernés est la personnalisation des textes permise par les technologies numériques : agrandissement de la taille des caractères, amélioration du contraste, changement de la police des caractères, espacement entre les mots ou les lignes, vocalisation du texte, etc.

## Handicap mental ou psychique

La disponibilité et l'attention sont indispensables pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique. Ces personnes ont davantage besoin de repères que les autres.

La documentation produite en « facile à lire et à comprendre » (FALC) ou la constitution en bibliothèque d'espaces « facile à lire » pourra répondre à un grand nombre de besoins.

## (Accroche)

En 2016, la loi relative à la liberté de création, l'architecture et au patrimoine facilitera l'accès à la lecture pour plusieurs millions de personnes en situation de handicap.